Tableau A-4 : Aperçu des exigences de dépôt pour l'approvisionnement, le transport et les marchés

Portée du projet	Source de produit	Approvisionnement		Transport		Marchés
Projet majeur	Approvisionnement provenant de		Nouveau pipeline (grand projet)	Capacité du pipeline : Capacité totale du pipeline. Justification que la capacité est appropriée. Ententes contractuelles : Pipelines à capacité retenue par contrat : description détaillée des ententes contractuelles pour le débit prévu. Autre : prévisions de débit prévu par produit, point de réception et point de livraison.	Plus d'expéditeurs	Analyse exhaustive de marché avec justification démontrant que les volumes nouveaux ou supplémentaires seront absorbés. Preuves que les installations en amont et en aval sont en amont et en eval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires.
	l'ensemble du bassin (p. ex., canellation principate)	Indicate the graphrique indiquant less estimations de la capacité de production pour chacune des ressources susmentionnées pendant la durée de vie du projet. Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées pour établir les instimations. Ententes contractuelles: Description détaillée des ententes contractuelles:	Agrandissement (grand projet)	Capacité du pipeline : • Avant l'agrandissement. • Capacité ajoutée et capacité totale après l'agrandissement. • Justification que la capacité additionnelle est appropriée. Ententes contractuelles : • Pipelines à capacité retenue par contrat : description détaillée des ententes contractuelles pour le débit prévu. • Autre : prévisions de débit prévu par produit, point de réception et point de livraison.	Moins d'expéditeurs	Description exhaustive de marché avec assurance qu'il existe une démande pour volumes supplémentaires. Assurance que les installations en amont et en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires.
	Approvisionnement localise (p. ex., partie d'un	R Ca	Nouveau pipeline (petit projet)	Capacité du pipeline : • Capacité otale du pipeline. • Justification que la capacité est appropriée. Ententes contractuelles : • Pipelines à capacité retenue par contrat : preuves des ententes contractuelles pour le débit prévu. Autre : prévisions de débit prévu par produit, point de réception et point de livraison.	Moins d'expéditeurs	Description de marché et assurance qu'il existe une demande pour volumes supplémentaires. Assurance que les installations en amont et en aval soort en mesure de recevoir les volumes supplémentaires.
	réseau de collecte)	estimations de la capacite de production de chaque ressource enumérée pour la durée du projet visé par la demande. • Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées pour établir les estimations. Ententes contractuelles: • Description de toute entente d'approvisionnement pertinente.	Agrandissement (petit projet)	Capacité du pipeline : • Avant l'agrandissement. • Capacité ajoutée et capacité totale après l'agrandissement. • Justification que la capacité additionnelle est appropriée. Ententes contractuelles : • Pipelines à capacité retenue par contrat : preuves des ententes contractuelles pour le débit prévu. Autre : prévisions de débit prévu par produit, point de réception et point de livraison.	Aucun tiers expéditeur	Assurance d'une demande pour volumes supplémentaires.
Raccordement local	Changement de produit	L'information sur l'approvisionnement concorde avec la portée du projet indiquée ci-dessus.	Plus d'un prod à la contamina	Plus d'un produit : Exposé sur la séparation des produits, et questions ou coûts potentiels relatifs à la contamination.	L'information avec la port ci-dessus.	L'information sur le marché concorde avec la portée du projet indiquée ci-dessus.